



Un « petit Israël ». Visages du protestantisme rétais au XIX^e siècle

Nicolas Champ

*Maître de conférences en Histoire contemporaine
Centre d'Études des Mondes moderne et contemporain
Université Bordeaux Montaigne.*

Sous la Révolution, les protestants redeviennent des Français comme les autres et la loi du 18 germinal an X (1802) accorde un statut inédit aux Églises réformées, celui d'une reconnaissance légale et d'un financement public. Comment cela se traduit-il dans l'île de Ré ? Comment s'affirme le protestantisme dans l'espace public rétais ?

Un troupeau en déclin

Au cours du XIX^e siècle, l'effondrement de la communauté est impressionnant et les chiffres cruels. Les recensements du début du siècle signalent autour de 250-300 réformés rétais. En 1891, une centaine de protestants subsistent dans l'île ; ne demeurent qu'une cinquantaine de protestants à Saint-Martin, une vingtaine à La Flotte et une trentaine au Bois, les autres communes abritant un foyer ou un individu. Aucun protestant n'est alors connu à Sainte-Marie-en-Ré. La modestie de l'Église explique le qualificatif de « petit Israël » donné à Ré par l'un de ses pasteurs¹. Ce déclin différencie l'île de Ré du reste du protestantisme charentais.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Tout d'abord, l'effet pernicieux des mariages entre protestants et catholiques est fréquemment souligné : pour un ancien pasteur de l'île, P.-F. Martin-Dupont, c'est « un élément de faiblesse, un dissolvant de l'union, une menace, une cause de ruine spirituelle surtout² ». Un deuxième facteur touche toute la population insulaire : le XIX^e siècle est un siècle d'émigration rétaise. Nombre de protestants embrassent une carrière administrative et quittent l'île. S'ils conservent un lien affectif durable avec leur terroir d'origine, ils ne peuvent animer la vie communautaire avec la même ardeur. La famille Lem illustre ce phénomène. Gaston Lem, né à La Flotte en 1856, connaît une remarquable ascension dans les hautes sphères de l'État : chef de cabinet du préfet de la Vienne en 1881, il finit sa carrière comme sous-gouverneur de la Banque de France. Un troisième facteur, enfin, pourrait être l'influence de la libre pensée, mouvement qui récusé toutes les religions. Dans l'île de Ré, des familles d'origine protestante y jouent un rôle éminent. L'itinéraire religieux de Camille Magué, maire de La Flotte de 1882 à 1896, est assez significatif. Sa mère, Jeanne Margotteau, est protestante et lui-même épouse, en 1852, une protestante, Sophie Lem. Le détachement religieux de la famille Magué est total sous la Troisième République : les obsèques du père de Camille, Étienne, de Sophie Lem, dans les années 1870 et de leur fils au cours de la décennie suivante, sont toutes célébrées civilement.

¹ Arch. Égl. prot. unie La Rochelle. Registre du consistoire (1878-1906), lettre du pasteur Calas, 7 décembre 1891.

² Paul-Ferdinand MARTIN-DUPONT, *Mes impressions (1803-1876)*, Paris, Librairie Sandoz et Fischbacher, 1878, p. 183.



Portrait de Camille Magué (1826-1913), maire de La Flotte sous la III^e République

Cette évolution de la communauté désole les pasteurs qui se succèdent dans l'île, depuis la création du poste en 1820. Elle attriste tout particulièrement les deux pasteurs qui assurent l'essentiel de leur carrière ici, Théophile Delbart (1851-1886) et Théophile Calas (1887-1930).

Une empreinte discrète dans l'espace des vivants

La matérialisation publique de l'identité protestante se traduit dans des sphères complémentaires : le culte d'abord ; l'instruction ensuite.

La célébration du culte est une question essentielle pour le maintien du protestantisme. Au début du XIX^e siècle, les protestants disposent de deux « maisons de prières », fort modestes à Saint-Martin et à La Flotte et de simples lieux de réunions à Ars et à Loix. Ces derniers, liés à la personnalité d'un notable les accueillant à son domicile, paraissent disparaître dès les années 1820.

En revanche, les lieux de culte martinais et flottais gagnent en visibilité. À partir du début des années 1810, la municipalité de Saint-Martin-de-Ré met à la disposition des réformés une pièce de la mairie. Après la création du poste de pasteur de l'île de Ré, les protestants réclament un local plus convenable pour la célébration du culte : leur demande de l'ancienne église des Capucins essuie un refus en 1821. La donne change sous la Monarchie de Juillet. Obtenant un terrain s'ouvrant sur la principale place de la cité, ils voient s'élever un véritable temple largement financé par l'État. Le 21 mai 1837, la dédicace du temple se déploie avec un réel faste. Sa façade d'inspiration néoclassique dotée de la première Bible sculptée attestée dans le tympan du fronton d'un temple du département symbolise l'égalité de reconnaissance et de visibilité octroyée au culte protestant.

À La Flotte, les protestants se réunissent initialement dans un ancien cellier : donné officiellement à l'« Église chrétienne réformée³ » de la localité en 1822, l'édifice est réaménagé à la fin de la même décennie et agrandi au cours des années 1840. L'intérieur de ce temple est plus modeste que celui de Saint-Martin : l'ensemble du mobilier, comprenant quinze bancs et la chaire installée sur un mur latéral, est estimé à la somme, fort médiocre, de 140 francs au début du XX^e siècle.

Le culte se structure autour des services dominicaux assurés dans ces deux temples ainsi qu'autour des réunions de prières que peut animer le pasteur de l'île à son domicile. Pour autant, celui-ci ne renonce pas à la conquête des âmes. Au seuil des années 1890, T. Calas organise des conférences religieuses dans la plupart des communes de l'île ; des

³ Arch. Égl. prot. unie Île de Ré. Grosse de l'acte passé devant M^e Bourru, 17 juin 1822.

cultes bimensuels se tiennent alors aux Portes-en-Ré. Des observateurs protestants estiment que « ce mouvement paraît profond et sérieux et [que] par la grâce de Dieu [il] sera durable et s'étendra davantage⁴ ». Simple feu de paille, il suscite quelques réactions hostiles de zélés catholiques.

La question éducative préoccupe vivement les élites protestantes. À Saint-Martin, le pensionnat tenu par les religieuses de Sainte-Marie de la Providence (Saintes) né à la fin de la Monarchie de Juillet provoque un violent rejet de leur part car on craint que les demoiselles issues de la bourgeoisie protestante locale soient invitées à se convertir au catholicisme. Ces inquiétudes expliquent la mise en place, durable mais non sans éclipse, d'une modeste école protestante dans cette localité : auprès des plus pauvres, il s'agit de limiter l'influence des Filles de la Charité qui tenaient une école de filles. Recevant en moyenne de 15 à 20 fillettes, la maison protestante naît au milieu de la Monarchie de Juillet. Apparemment en place depuis la naissance de l'école, Méhelina Thouillaud disparaît en 1872 et est remplacée dans sa tâche d'institutrice par sa sœur. Quelques années plus tard, la mise en place d'une école publique laïque est concomitante de la disparition du petit établissement protestant.

Des champs de repos, lieu d'intégration

De 1804 à 1881, par-delà la mort, la séparation confessionnelle est, théoriquement, de mise dans le cimetière : des lieux de sépulture disjoints spatialement doivent être privilégiés ; à défaut, à l'intérieur d'un lieu commun, une séparation marquée par une haie ou par un mur est requise. L'application de ces dispositions varie fortement dans l'île, tant du fait de la présence inégale des protestants que de leur intégration dans les communautés. Cette séparation posthume heurte notamment la sensibilité du pasteur T. Delbart. Pour celui-ci, il n'y a « aucun inconvénient à ce que ceux qui ont vécu en bonne intelligence les uns avec les autres, tout en professant une religion différente, soient placés dans le même terrain après leur mort⁵ ».

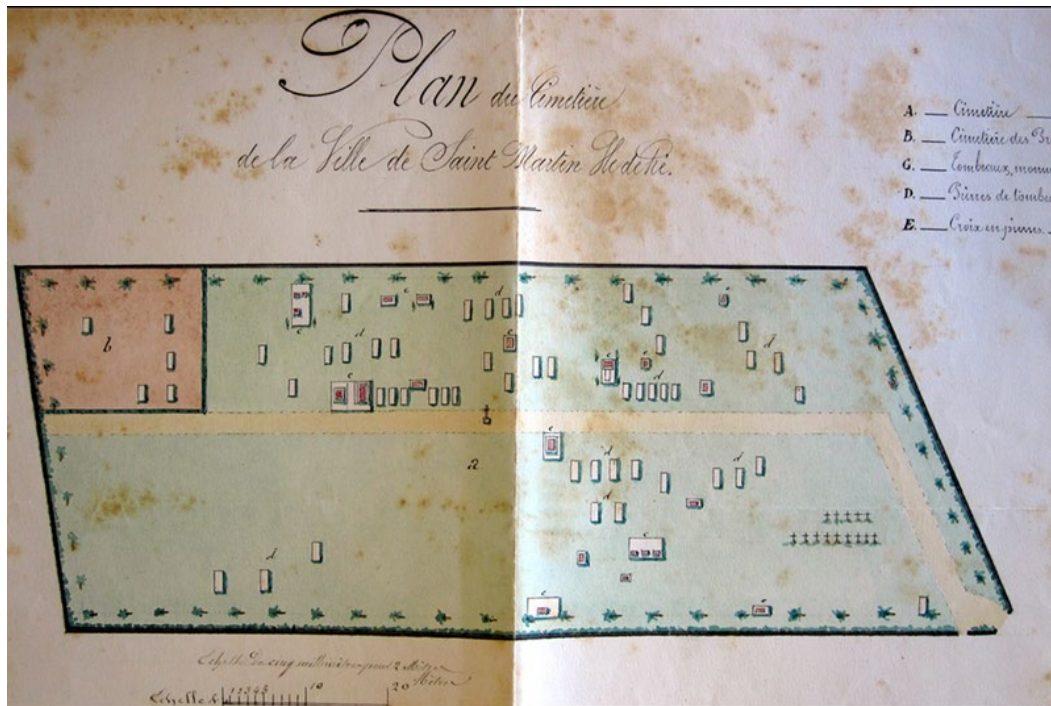
À la fin de l'Ancien Régime, Saint-Martin-de-Ré jouit d'un cimetière destiné aux protestants étrangers et dans lequel sont également inhumés les protestants du lieu. À La Flotte, par l'entremise d'Étienne-Laurent Dechézeaux, la « société des protestants » devient en 1782 propriétaire d'un terrain immédiatement converti en cimetière « à l'usage des protestants de ladite paroisse de la Flotte et des étrangers aussi protestants ou inconnus qui décéderont dans ladite paroisse⁶ ». Au XIX^e siècle, La Flotte conserve ce cimetière privé, réservé aux protestants. Ailleurs, les protestants rejoignent le champ de repos ordinaire.

Au chef-lieu de canton, Saint-Martin-de-Ré, le cimetière communal est installé dans le cimetière jusque-là propriété de l'hospice et qui se situe hors des murs de la citadelle. Le carré dédié aux protestants se trouve à l'arrière du cimetière ; les convois funèbres s'y rendant passent devant la croix centrale du cimetière, catholique. La modestie de la séparation confessionnelle montre la bonne intégration à la société martinaise. Des abus s'observent : en 1819, sur ordre du clergé catholique local, y est inhumé un suicidé d'origine catholique, ce qui entraîne quelques récriminations du pouvoir civil.

⁴ Arch. Égl. prot. unie La Rochelle. Registre du consistoire (1878-1906), séance du 20 février 1893.

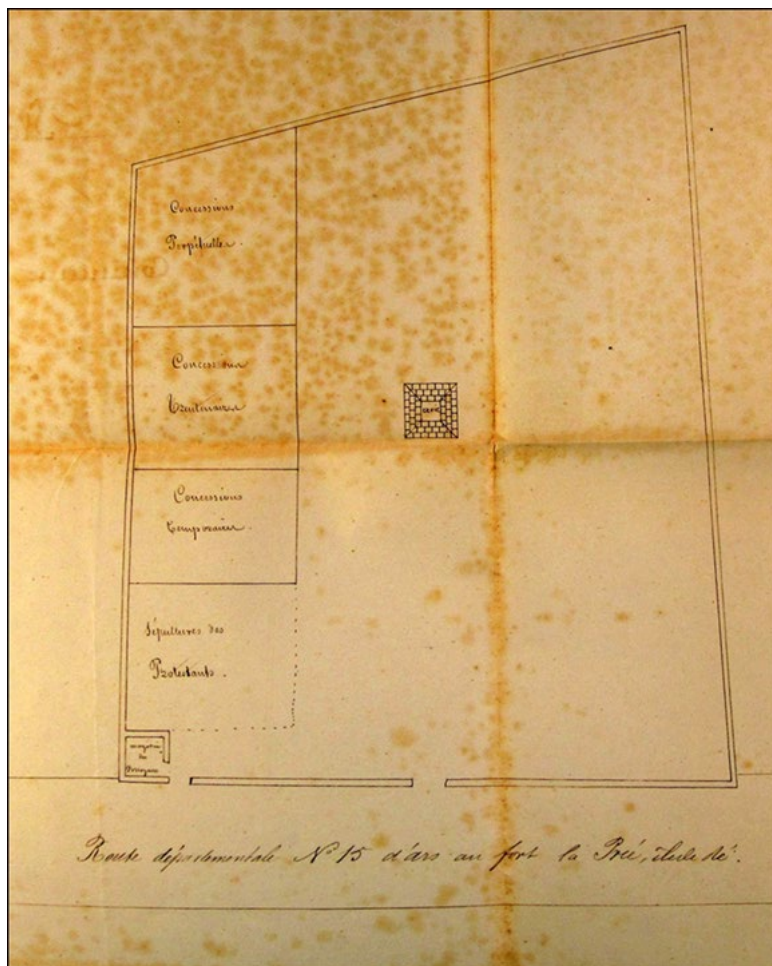
⁵ Arch. dép. Char.-Mar., 59 V 4. Lettre de T. Delbart au préfet, 13 juillet 1866.

⁶ Arch. Égl. prot. unie Île de Ré. Grosse de l'acte passé devant Maître Riguelins (la Flotte), 9 octobre 1782.



Plan du cimetière de Saint-Martin avec le carré réservé aux protestants. ADCM, 2 O 2181

À l'autre chef-lieu de canton, l'injonction préfectorale faite au début de la Restauration d'opérer une séparation distinguant la partie réservée aux protestants d'Ars ne semble guère suivie d'effet. Dans les autres localités, les traces de ces séparations sont rapidement oubliées. À La Couarde, en 1845, à l'occasion de la mise en place des concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires, une petite partie du cimetière est censée accueillir les corps des protestants. Cette géographie funéraire tombe vite en désuétude : deux ans plus tard, est inhumé, à côté des catholiques, le corps d'un protestant d'origine allemande, J.-C.G. Beschmann, au grand dam de l'évêque de La Rochelle qui en réclame l'exhumation, vainement.



Plan du cimetière de La Couarde avec le carré réservé aux protestants. ADCM, 2 O 450

Si l'égalité de traitement entre catholiques et protestants est respectée dans les cimetières rétais, les tombes protestantes obéissent parfois à une logique distinctive. Ainsi, le pasteur T. Delbart précise dans ses dernières volontés qu'il souhaite voir figurer sur son tombeau « [son] nom, [sa] profession, [son] âge, la date de [sa] mort, avec ce passage de l'Évangile : "Seigneur, tu as laissé aller ton serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut." (Luc, 29 à 30)⁷ ». Le choix d'une inscription biblique sur les monuments funéraires est un marqueur récurrent de l'identité protestante à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

La présence du protestantisme rétais est paradoxale. Très modeste, le troupeau bénéficie d'un lieu de culte à Saint-Martin-de-Ré qui démontre leur parfaite intégration à la société locale, intégration qui s'illustre par-delà la mort. L'influence protestante reste difficile à mesurer. D'aucuns expliquent l'antycléricisme et l'irrégion régnant à Sainte-Marie-de-Ré par le « levain d'indépendance⁸ » déposé par les protestants de l'époque moderne. De manière plus large, l'imaginaire protestant de l'île de Ré demeure fort : c'est ce qui explique, en 1895, la venue de la Société de l'Histoire du Protestantisme français dans l'île de Ré. Ici, comme dans d'autres espaces, une discrète « ponctuation protestante du paysage⁹ » s'observe.

⁷ Arch. dép. Char.-Mar., 3 E 116/49. Testament du pasteur Delbart, 26 novembre 1883, déposé le 24 mars 1886.

⁸ *Le Maritais*, 6 décembre 1885.

⁹ Formule empruntée à : Jean-Yves DURAND, « Entre "paisibles jardins" et "patrimoine culturel". Les cimetières familiaux des protestants du Diois », *Terrain* [en ligne], n° 20, mars 1993, mis en ligne le 18 juin 2007, consulté le 25 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/terrain/3063> ; DOI : 10.4000/terrain.3063.